

Projet d'AREA pour la création d'un BAPU à Dijon, par Convention avec l'Université de Bourgogne.

Cette structure sera adossée à AREA (Association Recherche Écoute Adolescent), créée en 2001, par le Docteur R. Rebibou. AREA reçoit, depuis cette époque environ 200 nouveaux jeunes (11- 26 ans, suivant la définition de l'OMS), chaque année. Elle en assure le diagnostic et le traitement (1200 séances annuelles), en lien avec le réseau de partenaires. Pour mémoire, AREA a réalisé plus de 20000 séances de psychothérapies, sans paiement, depuis sa création. Actuellement AREA reçoit plus d'une centaine de nouveaux étudiants chaque année, chiffre en croissance constante.

Le double confinement de l'année 2020, accentuant la précarité sociale et psychique, va produire une « 3^{ème} vague de santé mentale », comme le souligne récemment le ministre

Pourquoi un BAPU ? Données épidémiologiques :

Les données de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) indiquent qu'en 2010, **7,5 % des 15-85 ans avaient vécu un épisode dépressif caractérisé au cours des 12 derniers mois, avec une prévalence deux fois plus importante chez les femmes que chez les hommes.** Les chiffres varient par tranche d'âge : 6,4 % chez les 15-19 ans, 10,1 % chez les 20-34 ans. La dépression ne concerne donc pas que les adultes. La prévalence des troubles dépressifs est estimée à **entre 2,1 à 3,4 % chez l'enfant et à 14 % chez l'adolescent, avec un taux de récurrences de 70 % à deux ans.**

Une étude rendue publique par La Mutuelle des étudiants (LMDE), en 2015, révèle que **17% des étudiants sont en situation de "mal-être" et que 8% souffrent de troubles psychologiques sévères.**

Le chiffre de 10% peut donc être retenu pour la tranche d'âge des 11 – 26 ans. (cf. également : *Marcelli D, 2009, Dépression chez l'enfant, EMC Psychiatrie, 139 (37-201-A-20) : 1-10 et Catry C, Braconnier Alain, Marcelli D, 2007, Dépressions à l'adolescence. EMC Psychiatrie, 132(37 214 A 10) : 1-9*)

Ces chiffres croisent ceux, plus récents, de CODA 3 en Bourgogne, qui, au vu des données de la littérature médicale établit que les Manifestations dépressives à l'adolescence (MDA) ont une fréquence d'apparition de 30 à 45 %. Les Épisodes Dépressifs Caractérisée (EDC) ayant, eux, une fréquence de 6%.

Différentes études vont dans le même sens :

Enquête FHORS-USEM 2007 :

- Plus d'un tiers des étudiants interrogés ont indiqué avoir perdu confiance en eux pendant plus de 15 jours
- Plus de 23 % déclarent avoir des problèmes de sommeil, 7 % des troubles de l'appétit.

L'Enquête nationale sur la santé des étudiants – Observatoire de la vie étudiante 2008 :

- 44% se disent fatigués en permanence ou souvent, 30 % très nerveux et 24 % épuisés.
- Plus de 15 % des étudiants utilisent des psychotropes « calmants, antidépresseurs et somnifères »

Par ailleurs il est rappelé que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 15 – 24 ans après les accidents de la voie publique.

Enfin les dernières données post confinement alertent sur l'augmentation de la précarité et de la souffrance psychique : 25 à 30 % des étudiants se disent en souffrance (la LMDE indique un taux de 53% d'étudiants en souffrance, fin 2020)

Pourquoi à l'adolescence ?

Adolescents et jeunes adultes : un moment de séparation et de remaniements.

Ceux-ci se caractérisent dans l'espace et dans le temps, par une séparation familiale nécessaire mais vecteur de remaniements profonds, à un moment où chacun est sollicité dans ses choix de vie : orientation scolaire, rencontre d'un partenaire de vie, accès aux objets de consommation qui unissent ou isolent. L'autonomie de décision, la découverte de la précarité financière accompagnent ce moment d'isolement où les repères familiaux, amicaux ne jouent plus leur fonction d'étayage, dans un champ social marqué par une moindre efficacité des repères et identifications symboliques propres aux siècles passés.

L'Inserm note à ce moment une prévalence importante :

- Des déclenchements des diverses pathologies mentales « dépressions, troubles bipolaires, entrée dans les pathologies sévères ».
- des conduites à risques dans le rapport au corps :

Addictions, troubles alimentaires abus de substances toxiques et/ou de mésusage de produits psychotropes.

Importante prévalence des manifestations d'angoisse et anxio-dépressifs (stress, cf. l'Observatoire de la Vie étudiante)

Troubles des conduites : passages à l'acte auto ou hétéro agressifs, souvent accompagnés

- pathologie du lien social : abandon des études, isolement, désocialisation.

Le coût humain, social autant que subjectif est important. On peut lire sur tous ces points le rapport « **Bien-être et santé des jeunes** », remis par **Marie-Rose Moro** au Président de la République, le 29 novembre 2016

Données démographiques :

La Côte d'or compte 96 133 jeunes de 11 à 25 ans dont plus de 54 000 jeunes de 18 à 25 ans (2012). L'université de Bourgogne compte plus de 35 000 étudiants.

Le croisement de ces simples données est éclairant. Le bas de la fourchette des pathologies à l'adolescence fait apparaître que 10 % des étudiants peuvent développer ou sont à risques de

pathologies caractérisées. Nous pouvons le rapporter aux 54 000 jeunes de 18 à 25 ans ou encore aux plus de 35 000 étudiants considérés.

L'accès aux soins :

Sur l'ensemble des jeunes considérés (au minimum 3500), les soins se répartissent à l'heure actuelle entre les services de psychiatrie, et une faible partie des services médico-sociaux qui s'inscrivent dans le suivi des jeunes après 18 ans. On peut considérer également qu'une part de cet effectif se voit proposer un traitement par les médecins généralistes. Mais il est probable que ces services – normalement axés sur les pathologies sévères - ne concernent qu'une très faible part des 3500 jeunes considérés. La maison des adolescents (Adosphère) en reçoit également une partie, comme dispositif de premier recours, et vise à traiter en 3 entretiens ceux qui nécessitent une intervention psychosociale. Adosphère réoriente alors ceux qui nécessitent un travail psychothérapique. Mais on sait par ailleurs (Rapport Marie-Rose Moro) que le nombre de jeunes suivis en psychiatrie infantile a augmenté de 22 % entre 2007 et 2014 et que les listes d'attente augmentent partout. Qu'en est-il alors pour les plus de 18 ans ?

Par ailleurs, et concernant les traitements médicamenteux initiés par les généralistes, aussi bien les données épidémiologiques, les recommandations de la HAS, que l'expérience d'AREA (notamment dans ses liens avec les généralistes) indiquent que ces prescriptions doivent se compléter d'un traitement psychothérapique. L'adolescence est le moment de déclenchement des épisodes d'anxiété (troubles anxieux, anxio-dépressifs dans les échelles DSM 5), de structure névrotiques (DSM), des divers troubles addictifs, comme des pathologies les plus sévères. L'articulation aux dispositifs de premier recours est nécessaire : les infirmières scolaires, Adosphère, les généralistes, le Service de médecine préventive universitaire adressent volontiers à AREA qui a créé un partenariat actif (cf. rapport d'activité.)

Au niveau du traitement, Area constate de longue date que les psychiatres libéraux ne pouvaient, seuls, assurer les traitements nécessaires, l'hospitalisation étant un recours précieux mais temporaire. AREA a pu inclure bon nombre des psychiatres libéraux dans son **réseau de soins mais la démographie médicale est en chute libre** et, malgré un suivi attentif, les « réadressages » sont délicats. L'accès aux psychothérapeutes non-médecins pose le problème de la prise en charge financière.

La mise en place des BAPU est donc une réponse adéquate et nécessaire : ils associent une équipe plurielle de médecins psychiatres, psychologues, psychothérapeutes et à l'occasion d'enseignants.

Nous souscrivons aux données classiques sur les psychothérapies qui confirment notre expérience (15 ans) du traitement de ces jeunes. Les traitements s'organisent :

Soit en des cycles très courts – qui font tomber l'anxiété, écartent l'imminence d'un passage à l'acte, referment l'ouverture de moments psychotiques, questionnent l'usage des divers toxiques. (soit 5 séances renouvelables une fois)

Soit en des cycles plus longs où ces jeunes reviennent sur des durées de quelques mois, l'amélioration première étant le signe d'une réorganisation du sujet produisant de nouveaux symptômes. Le travail se déroule en plusieurs cycles sur de plus longues périodes. (16 séances renouvelables une fois).

Les prescriptions médicamenteuses peuvent être alors réservées strictement aux sujets le nécessitant.

Au terme de ces cycles, les jeunes peuvent être adressés si nécessaire à l'extérieur.

Vers le BAPU géré par AREA :

Qu'est-ce qu'un BAPU ?

Le BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) est un lieu de diagnostic **et** de traitement. Il est régi par l'annexe XXXIII du Décret du 25 novembre 1964 complétant le Décret du 9 mars 1956 et l'Article 7 de la loi 75534 du 30 Juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées. Le BAPU peut-être conventionné par les Caisses d'Assurance Maladie pour apporter des soins aux étudiants et autres assurés sociaux.

Il pourra être géré par AREA (Association Recherche Écoute Adolescents) Association loi 1901 dont le président est actuellement Monsieur Vigneron (Psychologue), le Vice-président le Dr Claude Viret, le Directeur le Dr Rebibou, la trésorière Mme Ortega (Directrice de centre de jour retraitée, psychologue) et le secrétaire...

AREA mettra à disposition son expertise, son réseau et ses locaux :

AREA, association créée en 2001, rassemble en effet 12 consultants dont 5 psychiatres (en 2021 : Dr Rebibou, Dr Dhumes, Dr Guichère, Dr Devaux, Dr Rollant ainsi que le Dr Belin), et 6 psychologues et psychothérapeutes (tous avec un numéro ADELI) ainsi que 3 enseignantes. AREA est un lieu d'accueil qui offre à tous les jeunes un traitement psychothérapique avec des intervenants formés à la parole. Cette offre de psychothérapie a rencontré un succès et un vaste public. Elle reçoit en effet depuis cette époque plus de 200 nouveaux patients chaque année et dernièrement plus de 50 % d'étudiants en partie adressés par le CPSU (Centre de Prévention et de Santé Universitaire).

AREA est directement **online** avec les étudiants. Nombre d'entre eux passent par les réseaux sociaux (Facebook, site dédié etc) sur lesquels notre Webmaster assure une présence régulière et efficace.

L'accès est **direct** sans consultations sociales ou infirmière préalable et le premier RV est généralement acquis sous **quinzaine**.

AREA a développé, avec notamment le concours du Dr Mathey, un réseau de soins avec des professionnels libéraux mais aussi en passant des conventions avec divers établissements scolaires, dont le CREPS Bourgogne, la Métropole pour les quartiers sensibles. AREA est en liens de travail avec les services de pédo-psychiatrie permettant de réduire au plus juste les hospitalisations. AREA assure le traitement par la parole et le suivi de bien des jeunes au décours de leur hospitalisation. AREA est partenaire depuis sa fondation de la Maison de l'adolescence locale, Adosphère : deux intervenants assurent la partie thérapeutique (traitement par la parole) des prises en charge à Adosphère, dans les locaux d'Adosphère sur des temps quasi hebdomadaires, en coordination serrée avec l'équipe.

Ces liens de travail aboutissent bi-annuellement à des colloques scientifiques dont le dernier, organisé par AREA, a réuni pour une journée de travail les deux services de pédo-psychiatrie de Dijon (CHU + CHS), l'Adosphère ainsi que nos collègues de l'Hôpital Universitaire de Genève. Par ailleurs, AREA est membre du FIPA, réseau international des lieux d'accueils d'orientation psychanalytique où des cas d'AREA sont présentés, évalués et discutés chaque année. AREA et son antenne APU a présenté son

travail clinique plusieurs fois au Congrès des BAPU, et dernièrement le 18 Septembre 2020 au Ministère de l'enseignement supérieur.

Noter que beaucoup d'orientations à AREA se font par des généralistes.

Ce travail de partenariat élargi nous semble indispensable pour conforter les prises en charge de bien des jeunes en errance sociale et/ou thérapeutique et dans l'insécurité de repères propre à l'adolescence et à la post-adolescence. Le BAPU pourra utilement bénéficier des liens de travail constants et de la place dans la cité qui est reconnue à AREA.

Objectif :

Assurer les **traitements** des étudiants, sans délais de prise en charge, par séquences courtes mais renouvelable tout au long de leur parcours. Il s'agit de permettre **l'accès** à des soins diversifiés, **éviter** ainsi l'aggravation des premières manifestations pathologiques, les ruptures du lien social.

L'accès au soin et la mise en place de psychothérapie sera facilitée par la **gratuité**, au moment où les étudiants **s'autonomisent**, changent de généraliste et peuvent ne pas (souhaiter ?) relever de la même caisse de sécurité sociale que leurs parents. Ils ne souhaitent souvent pas, dans un premier temps, les informer de leur démarche psychothérapique.

Proposer un lieu légèrement démarqué de l'Université comme des lieux de soins traditionnels et donc un accueil dans un lieu non stigmatisant comme les locaux d'AREA, accueillis par Le Consortium.

AREA peut accueillir un BAPU en s'engageant par convention avec l'ARS et les Caisses d'assurance maladie à recevoir **rapidement** (sous quinzaine) les étudiants comme ses autres patients.

Le fonctionnement :

Un BAPU, comme AREA, doit pouvoir accueillir au mieux les étudiants et jeunes qui n'ont pas accès aux soins à l'heure actuelle. Compte tenu des éléments épidémiologiques et démographiques évoqués ainsi que des personnels affectés aux BAPU déjà en fonctionnement, nous devons considérer raisonnable de financer les postes suivants :

Un mi-temps (0,5 ETP) de médecin psychiatre.

Un quart temps (0,25 ETP) de médecin coordonnateur ou directeur.

1,5 ETP de psychologue/psychothérapeute.

Un mi-temps de secrétariat.

1/8 de temps entretien/ménage.

Le travail de mise en réseau et de partenariat nécessite véritablement un temps de direction/coordination.

Ces 2 ETP orientés vers la psychothérapie doivent permettre la réalisation de 3650 séances annuelles pour une file active de 250 et un nombre de nouveaux de 175 (source BAPU Rennes/Nice/Clermont...).

Il doit permettre l'orientation et/ou le traitement de 10 % de l'effectif d'étudiants en souffrance.

Le lieu :

Les locaux d'AREA, par convention avec le Centre d'Art Contemporain du Consortium qui les accueille, peut abriter ce BAPU. C'est un lieu facile d'accès, proche mais hors de l'université, non marqué comme lieu de soins ou de traitement social. Par ailleurs, en partenariat avec Le Consortium et l'association *Why note* (musique actuelle), AREA a vocation à développer des initiatives qui peuvent servir de points d'ancrage à des jeunes en souffrance et en mal de repères.

Ce lieu est totalement accessible aux handicapés, via l'ascenseur du Centre d'Art Contemporain.

Les temps d'ouverture :

La pluralité et le nombre des intervenants devra permettre une large ouverture et notamment tous les après-midis et le samedi matin, pendant et hors les périodes scolaires.

Le budget :

Il s'agit d'un budget mensuel estimatif, prenant en compte la grille indiciaire de la Convention Collective de 1966, il devra être réactualisé en fonction de la grille indiciaire 2021.

Ce budget BAPU s'établit à 463 167.53 €/an. Il peut faire l'objet d'une montée en charge progressive.

Budget mensuel en €

Métier	Classement	Ancienneté	Indice	Temps de travail	Salaire indiciaire (indice du point 3,80 €)	Prime de sujétion (9,21 % depuis le 01/02/20)	Salaire brut	Charges patronales (environ 57 %)	Masse salariale
Psychiatre	Médecin qualifié	15 ans	1690	0,75	4 816,50	0,00	4 816,50	2 745,41	7 561,91
Psychologue	Cadre classe 3	15 ans	920	1,5	5 244,00	0,00	5 244,00	2 989,08	8 233,08
Secrétaire	Technicien qualifié	3 ans	453	1	1 721,40	158,54	1 879,94	1 071,57	2 951,51
Agent d'entretien	Agent de service intérieur	3 ans	371	0,125	176,23	16,23	192,46	109,70	302,15
					11 958,13	174,77	12 132,90	6 915,75	19 048,65
Frais de fonctionnement									500,00
Budget mensuel									38 597,29 €
Budget annuel									463 167,53 €

Salariés		
Métier	Charges salariales (environ 21 %)	Salaire net
Psychiatre	1 011,47	3 805,04
Psychologue	1 011,47	4 142,76
Secrétaire	349,79	1 485,15
Agent d'entretien	40,42	152,04

Pas d'investissement immobilier à prévoir, peu d'investissements mobiliers :

L'adjonction des outils informatiques permettra de limiter les temps de secrétariat. L'informatisation et l'achat du logiciel (Progiciel Bapusoft) sera très utile. Prévision d'investissement : matériel actuel 4500 € + logiciel 4800 € = 9300 € + maintenance 252 €/trimestre.

Les frais d'utilisation des locaux (eau, chauffage, électricité) sont évaluables à 500 €/mois

Pour mémoire, AREA reçoit actuellement et pour la deuxième année un financement FIR de 40 000 € annuels non pérenne.

Le financement à venir pourra bénéficier de la structure AREA et se voir compléter en y associant la Région, Municipalité, Métropole, l'ARS.

Nous prévoyons de mettre en place les évaluations internes et externes selon les usages et réglementations propre aux établissements médico sociaux. Pour mémoire AREA a été la première institution de Bourgogne à réaliser une évaluation externe (CREAI).

Annexes : le rapport d'activités et Bilan comptable d'AREA